

École Saint-Gérard

550 rue Liège Est,
Montréal, Québec H2P 1J9
Téléphone : 514-596-5450

Septembre/octobre

2022

Mot de la direction



Bonne rentrée à tous les parents et élèves de l'école Saint-Gérard!

C'est très agréable de vous revoir. Tout le personnel de l'école se joint à nous pour souhaiter la bienvenue aux nouvelles familles dont les enfants fréquenteront notre école cette année.

Comme toujours la collaboration entre l'école et les familles optimisera nos actions. Merci de nous faire confiance et de nous aider... à les aider!

Nous vous souhaitons une magnifique année scolaire!

Luc-Étienne Paris (directeur) et Sabrina Rossi (directrice adjointe)

Dans ce numéro :

Mot de la direction.....	1
Calendriers.....	2-3
15 septembre.....	4
30 septembre.....	4
Intimidation.....	4
Parascolaire.....	5
Entrée matin/midi.....	5
Bonne journée !.....	5
Infos importantes.....	6
Frais scolaires.....	6
Portes ouvertes.....	7
Info SDG.....	7
Capsule Péd.....	7
Voyage et départ hâtif.....	8
Gestion des matières.....	8-9
COVID-19.....	10
Offre.....	11

Info Saint-Gérard



SEPTEMBRE



D	L	M	M	J	V	S
4	5 Congé Fête du Travail	6	7 Sortie au Musée des groupes 3A- 3B et 3/4C Début des inscriptions pour les activités parascolaires (un courriel suivra sous peu)	8 Sortie au Musée des groupes 4A- 4B et 4/5D	9 Fête de la rentrée	10
11	12	13	14	15 18h30 Rencontre parents/enseignants 19h30 Assemblée générale (élection des membres du conseil d'établissement)	16 Journée pédagogique	17
18	19 Début des activités parascolaires Patro-Villeray	20	21	22 Conte par Isabelle Jameson, bibliothécaire au Patro, dans certaines classes de maternelle et de première année	23	24
25	26	27	28	29	30 Déclaration de la clientèle : votre enfant doit être présent à l'école.	

« Éduquer quelqu'un, c'est lui apprendre à penser par lui-même et à n'effectuer que les actes qu'il aura librement décidés. »

Philippe Meirieu



OCTOBRE

D	L	M	M	J	V	S
2	3 Journée Pédagogique	4	5	6 Première communication aux parents	7	8
9	10 Congé férié	11	12 Photo scolaire pour tous	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27 Conte par Isabelle Jameson, bibliothécaire au Patro, dans certaines classes de maternelle et de première année	28	29
30	31 Fête de l'Halloween					



15 SEPTEMBRE 2022

18h30 à 19h20 – Rencontre à l'école entre les parents et les enseignants.

19h30 - L'assemblée générale permet l'élection de parents qui souhaitent participer activement à la vie de l'école en prenant part à différents comités : conseil d'établissement (CÉ), comité de participation des parents (OPP), Fondation de l'école St-Gérard, etc.

Des postes au sein de l'OPP, du CÉ et de la Fondation de l'école seront disponibles. Nous recherchons des parents motivés ayant le goût de s'impliquer dans le milieu scolaire de nos élèves. Soyez présents!

N.B : *Vous recevrez une convocation par courriel*

L'Assemblée aura lieu au gymnase de l'école



30 septembre 2022

Lors de la journée du vendredi 30 septembre 2022, il est primordial que votre enfant soit présent à l'école. Il y aura, lors de la matinée, la déclaration de la clientèle de l'école Saint-Gérard.

30
Septembre

Intimidation et parents

L'intimidation,



c'est non !!!

Le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) a produit en 2015 un l'outil destiné aux parents : CLIPS INTIMIDATION-PARENTS. Il s'agit d'une série de quatre capsules vidéo bilingues diffusées sur le web. Préparées avec le soutien de la Commission scolaire de Montréal (CSDM), ces quatre capsules sont destinées aux parents d'enfants de 9 à 13 ans. Chacune des capsules propose des ressources et des références pour les parents et les jeunes.

<https://spvm.qc.ca/fr/Fiches/Details/Intimidation>

Vous trouverez aussi notre plan de lutte sur le site de l'école :

<https://st-gerard.csdm.ca/ecole/intimidation/>

Parascolaire

Cette année encore, l'école offrira des activités parascolaires en collaboration avec le Patro Villeray. Les activités auront lieu après les heures de classe à l'école Saint-Gérard. Les inscriptions se feront à partir du 7 septembre 2022. Vous recevrez un courriel spécifique à cet effet.

Merci!

Entrée du matin et du midi



ATTENTION

Nous désirons vous informer que les enfants qui ne sont pas inscrits au bloc du matin et/ou du midi au service de garde ne doivent pas se présenter avant l'arrivée des adultes qui assument la surveillance dans la cour :

MATIN : 7H55

MIDI : 12h39

De plus, lorsque vous venez chercher ou reconduire votre enfant à l'école, il est important que vous demeuriez à l'extérieur de la cour (sur le trottoir).

Bonne journée, mon grand!

Merci de nous faciliter la tâche en respectant la consigne pour l'arrivée à l'école le matin et le midi. Les parents ne sont pas admis dans la cour. Vous comprendrez sans doute que c'est aussi une question de **sécurité**.

Laissez votre enfant rencontrer ses amis et prendre place auprès de son groupe. Cela fait une grande différence...pour une plus grande **autonomie** de votre enfant !



INFORMATIONS IMPORTANTES

📖 Nous désirons porter à votre attention, l'importance de remplir rapidement et de retourner les documents remis lors de la première journée de la rentrée (autorisation de sortie dans le quartier, autorisation de photographier ou filmer votre enfant, fiche santé, frais scolaires...). Veuillez en profiter pour prendre quelques instants avec votre enfant afin de parcourir les premières pages de l'agenda, faire une lecture de notre code de vie, des services et renseignements utiles à connaître.



📖 Un rappel important concernant l'identification de tous les effets scolaires mais aussi personnels (vêtements, chaussures, sac d'école, boîte à lunch, sac d'éducation physique, ...) de votre enfant ce qui est très aidant lorsqu'il égare ou perd ses choses. Il nous est impossible de contrôler les effets de plus de 500 enfants. Encore une fois, nous sollicitons votre collaboration.

📖 Il est très important de téléphoner à l'école (514-596-5450) pour mentionner l'absence de votre enfant. Ceci facilite beaucoup la tâche de la secrétaire. Vous pouvez laisser un message en tout temps dans la boîte vocale. N'oubliez pas de mentionner le groupe et le nom de votre enfant.

📖 Il est important de communiquer avec le secrétariat de l'école tout changement d'adresse ou de numéro de téléphone.

📖 Les parents qui désirent rencontrer un membre du personnel, ou encore avec la direction, peuvent le faire en communiquant au moyen de l'agenda scolaire ou encore, en téléphonant au secrétariat au (514) 596-5450 option 0. L'adresse courriel de l'école, stgerard@csgm.qc.ca, peut aussi être utilisée.

📖 Pour rejoindre le service de garde, (514) 596-5450 option 7 ou par courriel à st-gerard.sdg@csgm.qc.ca



Païement des frais scolaires

Les frais scolaires devraient être acquittés pour le lundi 26 septembre 2022. Pour procéder au paiement, rendez-vous sur le portail Mozaik Parent : <https://portailparents.ca/accueil/fr/> Sous l'onglet *FINANCES*, vous y trouverez un lien nommé : **Effets scolaires – Saint-Gérard**. **Lorsque vous cliquerez, votre état de compte ainsi que la procédure de paiement en ligne via votre institution bancaire s'affichera.**

*****À noter qu'il est possible de payer par chèque ou en espèce (argent exact) en nous le faisant parvenir dans une enveloppe bien identifiée au nom de l'enfant.**

Portes ouvertes au secondaire

📍 NE MANQUEZ PAS NOS PORTES OUVERTES DU 13 SEPTEMBRE AU 25 OCTOBRE 2022

Les soirées portes ouvertes des écoles secondaires se dérouleront du 13 septembre au 25 octobre prochain. (voir les dates selon l'école désirée)

L'inscription au secondaire se déroule au mois d'octobre en prévision de l'année scolaire 2022-2023.

Visitez le site dédié a-ma-portée.csdm.gouv.qc.ca pour les écoles secondaires pour en savoir davantage. Vous trouverez, à un seul endroit, les informations sur l'ensemble de nos milieux et de découvrir plus de trente programmes différents. Que ce soit en sport, en art de la scène, en art visuel, en science, au programme d'éducation internationale ou des programmes culturels, les élèves peuvent évoluer dans un programme qui les passionne au sein de leur école secondaire de quartier.

Info SDG

Au début de chaque mois, vous recevrez par courriel votre état de compte du service de garde. Si vous désirez effectuer le paiement en ligne, il est important d'utiliser la procédure sur l'état de compte. À noter, que le compte pour les effets scolaires ainsi que le compte pour le service de garde sont **deux comptes distincts** et ne sont pas communicants. Il faut donc payer le bon compte!

À noter qu'à partir du lundi 12 septembre, vous devez donner 2 semaines de préavis si vous désirez effectuer des changements quant à la fréquentation de votre enfant (diminution de service) pour le service de garde.

Pour toute modification à l'horaire des enfants ou pour des messages concernant votre enfant et le service de garde, vous devez envoyer un courriel à l'adresse courriel suivante : st-gerard.sdg@csdm.qc.ca ou par téléphone au 514-596-5453 et inscrire un mot dans l'agenda de votre enfant pour informer l'enseignante.

Merci!

Capsule pédagogique

Cliquez sur ce lien : [Lire pour le plaisir](#)

Voyage et départ hâtif

Nous vous rappelons que les voyages pendant l'année scolaire sont à proscrire pour des raisons pédagogiques et administratives. En effet, si votre enfant est absent pendant plus de vingt (20) jours ouvrables consécutifs en cours d'année, autre que pour une condition médicale, l'inscription de votre enfant sera annulée. De plus, votre enfant pourrait faire l'objet d'un déplacement vers une autre école, à son retour, s'il n'y a plus de places disponibles dans son niveau.

Nous vous rappelons également que les vendredis et les lundis sont aussi importants que les autres journées de la semaine. **Votre enfant doit être présent tous les jours, et ce, jusqu'à la fin de la journée de classe (15h19).**

Gestion des matières résiduelles (GMR)

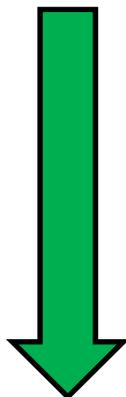
Saviez-vous que le meilleur déchet est celui qui n'est pas produit? L'école St-Gérard amorce cette année avec le support du CSSDM un virage dans la gestion des matières résiduelles : le **Tri à quatre voies**. Chaque salle de classe est désormais munie de 4 petites poubelles.

- Papier et carton
- Plastique, verre, métal et contenant multicouches
- Résidus alimentaires et papier essuie-mains
- Déchets ultimes

Chaque élève est donc appelé à participer activement à ces nouvelles pratiques. La collaboration des parents est aussi essentielle dans le choix des collations et des contenants que vous utilisez pour les repas.

Les 4 R :

<https://communauteweb.cssdm.gouv.qc.ca/environnement/wp-content/uploads/sites/8/2019/12/Les4R.pdf>



Bonjour!
Je suis Récup.

Saviez-vous que le meilleur déchet est celui qui n'est pas produit ?
Je m'efforce donc de générer le moins de déchets possible.
Pour m'aider, j'utilise le concept hiérarchique des 4RV-E.

- Repenser (faire différemment)
 - Réduire à la source
- Réutiliser (réparer, donner ...)
- Récupérer
- Valoriser

- Éliminer en tout dernier recours.



Récup

Je suis nouvelle à l'école.

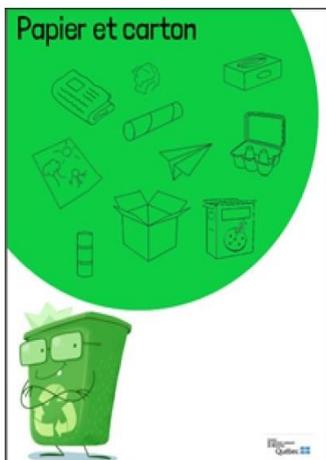
Je suis curieuse, je veux apprendre à bien trier les matières dans les quatre différentes voies. Ces voies permettent une gestion écoresponsable des matières résiduelles.

Allez-vous m'aider ?

<https://communauteweb.cssdm.gouv.qc.ca/environnement/wp-content/uploads/sites/8/2019/12/Les4R.pdf>

 **Le tri à quatre voies - Local - Affiches**

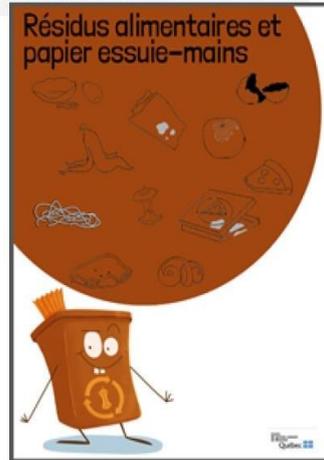
Faire une place dans le local pour les nouveaux bacs et les affiches.



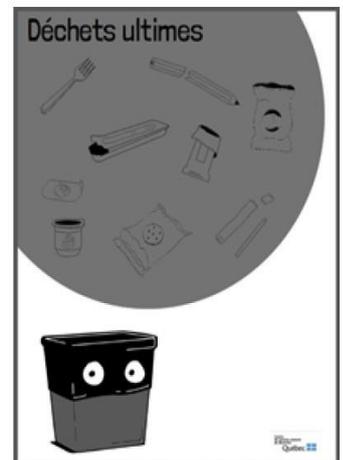
Bac vert



Bac bleu



Bac brun (beige)



Poubelle noire

Tests rapides-COVID 19

Votre enfant recevra, d'ici la fin de la semaine, 2 boîtes de tests. Nous vous demandons de les utiliser à la maison au besoin. Votre collaboration est, cette année encore, essentielle dans la prévention des éclosions. Nous vous invitons à prendre connaissance de la lettre ci-jointe à cet effet.

INFORMATIONS IMPORTANTES POUR LES PARENTS

Dépistage de la COVID-19 par tests rapides à l'école

Pour éviter toute nouvelle fermeture de classe, il faut demeurer vigilant pour que les jeunes continuent de recevoir leurs services éducatifs à l'école. C'est dans cette optique que **votre collaboration à consentir à un éventuel dépistage de la COVID-19 auprès de votre enfant, à l'école, est importante.**

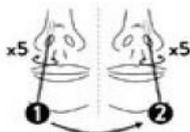
Toutefois, si votre enfant présente des symptômes compatibles avec ceux de la COVID-19, il est primordial de le garder à la maison et de réaliser un test rapide.

Dépistage de la COVID-19 à l'école

Les autorités de la santé publique ont distribué des tests rapides dans l'ensemble des établissements préscolaires, primaires et secondaires du Québec. Ces tests permettent rapidement de savoir si un élève développant des symptômes au cours de la journée est positif à la COVID-19 et le cas échéant, de mettre en place les mesures nécessaires. Les tests rapides sont un moyen qui s'ajoute aux autres mesures de prévention mises en place, afin de limiter les risques d'éclosion dans les milieux scolaires.

Le dépistage de la COVID-19 à l'école consiste à faire passer un test à un enfant qui développe des symptômes durant la journée. Ce test peut être fait par l'élève lui-même, selon son âge, ou par une personne désignée et formée à cette fin.

Le test utilisé est gratuit et est réalisé pendant les heures de classe. La durée est de quelques minutes seulement et un résultat est obtenu en 15 minutes. Le test nécessite un prélèvement nasal peu profond, contrairement à un test en centre de dépistage (CDD), à l'aide d'un écouvillon qui ressemble à un coton-tige (voir image). Il n'y a aucun effet secondaire. Seul un léger inconfort lié au prélèvement peut être ressenti.



Participation volontaire au dépistage

Afin de faire part de votre décision quant à la participation de votre enfant à un éventuel test de dépistage à l'école, vous devez **remplir le formulaire de consentement remis par votre école, le signer et le retourner à l'enseignant ou à l'enseignant de votre enfant, si ce dernier a moins de 14 ans**. À noter que le consentement donné est valide pour la durée de l'année scolaire.

La participation au dépistage de la COVID-19 est volontaire. Vous pouvez refuser que votre enfant reçoive un test de dépistage ou retirer votre consentement à tout moment. Quelle que soit votre décision, il est important de suivre toutes les recommandations de santé publique et de continuer à appliquer les consignes sanitaires de base et celles en vigueur dans l'école de votre enfant.

Résultat d'un dépistage

Le résultat de dépistage et les recommandations qui l'accompagnent vous seront communiqués rapidement par la direction de l'école.

Pour savoir quand il faut s'isoler, voici les consignes en vigueur selon la situation.

.....
Dans l'éventualité où votre enfant développerait des symptômes apparentés à la COVID-19 dans la journée et que vous n'auriez pas donné votre consentement, aucun test ne sera effectué sur l'enfant. Si votre enfant présente des symptômes, il sera isolé et vous serez appelé pour venir le chercher.
.....

21-098-20-14

Offre



**AUTOMNE
2022**
VILLERAY
SAINT-MICHEL
PARC-EXTENSION

**PROGRAMME
ACCÈS-LOISIRS**

**ACTIVITÉS
GRATUITES**
POUR LES PERSONNES
À FAIBLE REVENU

INSCRIPTIONS PAR QUARTIER

VILLERAY LA MAISON DES GRANDS-PARENTS DE VILLERAY 8078, rue Drolet ☎ 514 383-9108	MERCREDI 7 SEPTEMBRE 15 h à 18 h
SAINT-MICHEL CENTRE RENÉ-GOUPIL (GRANDE SALLE) 4121, 42 ^e Rue ☎ 514 872-5402	MERCREDI 14 SEPTEMBRE 14 h à 18 h
PARC-EXTENSION COMPLEXE WILLIAM-HINGSTON DANS LE HALL D'ENTRÉE 419 rue Saint-Roch ☎ 514 948-3246	JEUDI 22 SEPTEMBRE 15 h à 18 h

PROGRAMME DE MOBILISATION DES PARTENAIRES LOCAUX DE LAIRRONDISSEMENT DE
VILLERAY-SAINT-MICHEL-PARC-EXTENSION EN COLLABORATION AVEC ACCÈS-LOISIRS QUÉBEC

